

Roubaix accueille une Maison des femmes



Accueillir, informer, accompagner et orienter les femmes en difficulté : c'est l'objet de la Maison des femmes qui ouvre ses portes à Roubaix, 231, rue Decrême. Gérée par le CCAS, cette nouvelle structure sera composée d'un accueil de jour, complété de services et de permanences assurés par un réseau de partenaires. Ce projet novateur a aussi bénéficié d'une approche innovante, le codesign. La Maison des femmes fait ainsi partie des POC déposés dans le cadre de Lille Métropole 2020, capitale mondiale du design. Elle sera inaugurée le samedi 19 octobre à 11h.

Au CCAS de Roubaix, l'accompagnement des femmes en situation de grande fragilité est un sujet récurrent. Ces femmes sans emploi ou avec un emploi précaire, la plupart du temps chefs de familles monoparentales, souvent peu qualifiées, parfois victimes de violences conjugales se retrouvent marginalisées dans les domaines de l'accès au droit, du logement, de l'emploi et de la santé.

Une réflexion menée par le CCAS et ses partenaires - La Sauvegarde du Nord, l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA), le Conseil Départemental (CD), le Centre national d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), l'Accueil Fraternel Roubaisien (AFR), l'hôpital de Roubaix et le Centre médical psycho pédagogique de l'AFEJI - a montré que les femmes étaient sous-représentées dans les accueils de jour habituellement proposés par les structures en charge des publics vulnérables.

C'est pour répondre à cette question de la prise en charge, de l'accueil et du suivi des femmes que voit le jour à Roubaix un lieu unique ouvert à toutes les femmes, avec ou sans enfants : la Maison des femmes.

UN PROJET NOVATEUR

La Maison des femmes se veut être une structure d'accueil, d'information et d'accompagnement au service des femmes et de leurs enfants. Elle interviendra dans différents domaines : accompagnement social, retour vers l'emploi, accompagnement psychologique, accès à la santé, médiation familiale, accompagnement juridique, etc.

Située 231, rue Decrême, dans un bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale) d'une superficie totale de 260 m², la Maison des femmes regroupera différents services. Ceux-ci se situeront au sein même de la structure, mais également en dehors. En effet, la Maison des femmes a été imaginée comme un lieu d'accueil, d'orientation de premier recours, un lieu où l'on se pose, mais aussi un lieu qui oriente vers des interlocuteurs adaptés.

La Maison des femmes, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h, s'articulera autour d'un accueil de jour de 20 places pour 20 femmes seules ou avec enfants. Elle proposera des services divers :

- Une mise à disposition de petits déjeuners, repas (sur inscription préalable), collations durant la journée, ainsi que des services de première nécessité tels que : espace douches, machines à laver et sèche-linge, prestation coiffure, vestiaires, kits d'hygiène, couches pour nourrissons, etc. Ces prestations ont vocation à aider la personne à retrouver sa dignité, notamment grâce à un travail sur l'image de soi, le bien-être, l'hygiène.
- Un accès aux droits et un accompagnement aux démarches administratives : accès au numérique, à la téléphonie, au photocopieur, à la presse et service de domiciliation permettant aux femmes sans logement fixe de recevoir leur courrier administratif et personnel. L'équipe assurera une aide à la compréhension des courriers.
- Un accompagnement psychologique
- Des actions collectives (accès aux droits, prévention santé, culture, sport) en lien avec l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs du territoire.

En complément à ces services et afin de permettre un accueil et un accompagnement global, des partenaires y assureront des permanences :

Le Conseil Départemental : permanence de la Protection Maternelle et Infantile d'une des Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale et du Service de prévention santé (une demi-journée tous les 15 jours).

Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : permanences juridique et administrative ; accompagnement à la suite de violences familiales (une demi-journée tous les 15 jours) ; accompagnement vers l'emploi avec un référent Revenu Solidarité Active (une demi-journée par mois) ; permanence de médiation familiale (une demi-journée tous les 15 jours) et actions collectives.

La Sauvegarde du Nord : permanence Informations addictions (une demi-journée par semaine) ; consultation Jeunes Consommateurs (une demi-journée par semaine) ; permanence Accompagnement SISAA - Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement (une demi-journée par

semaine) ; permanence Maison des Adolescents pour les jeunes femmes de 16 à 21 ans (une demi-journée tous les 15 jours) ; organisation de 3 ventes annuelles éphémères de vêtements neufs à destination des plus précaires.

En plus de l'accueil de jour et des permanences, des partenariats seront mis en place avec différentes structures du territoire :

L'hôpital de Roubaix - Pôle Femme Mère Enfant : ce partenariat entre l'hôpital et la Maison des femmes doit permettre de faciliter le lien ville / hôpital et la sortie de l'hôpital.

- L'hôpital assurera la prise en charge médicale des personnes orientées par la Maison des femmes.
- Un numéro préférentiel sera attribué à la Maison des femmes permettant de joindre un gynécologue-obstétricien afin d'organiser une prise en charge dans les meilleurs délais et conditions ; un rendez-vous pourra être donné ou la patiente pourra être conduite aux urgences de la maternité où elle sera reçue au plus vite.
- Afin de faciliter la venue de la personne à l'hôpital, la Maison des femmes la véhiculera voire l'accompagnera, afin de s'assurer de la continuité de la prise en charge.
- Une priorisation des demandes de la PMI sera faite par le CAMPS - Centre d'action médico-sociale précoce - pour les enfants accompagnés par la maison des femmes.

Le centre de santé de l'ALMA : ce partenariat doit permettre la prise en charge médicale des femmes et/ou de leurs enfants orientées par la Maison des femmes. Le CCAS veillera à leur bon accès aux droits afin de permettre le financement des consultations.

L'AFEJI - Centre médico psycho pédagogique : ce partenariat doit permettre un accueil en droit commun des enfants accompagnés dans le cadre de la Maison des femmes.

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) - CSAPA La Trame : ce partenariat doit permettre une meilleure orientation et un meilleur accompagnement des femmes dans le but d'engager une démarche de soins.

L'accueil Fraternel Roubaisien (AFR) : ce partenariat est mis en place pour faciliter l'accompagnement au logement des femmes et des enfants suivis par la Maison des femmes.

Le réseau « Femme de Roubaix » : la Maison des femmes s'appuiera sur ce réseau de professionnels et d'acteurs agissant pour l'égalité hommes / femmes à Roubaix. Il est composé d'associations spécialisées en droits des femmes et d'acteurs institutionnels et est coordonné par le CCAS. Ses membres sont : le CIDFF, La Maison de la Justice et du Droit, Voix de nanas, La RIFEN Louise Michel, Chœur de Femmes, SOLFA, le centre social Pile-Sainte Élisabeth et le SIAVIC.

Un axe accompagnement à la santé sera développé en lien avec les partenaires **et l'Agence Régionale de Santé (ARS)** afin de répondre aux priorités de santé du public féminin dans le cadre du programme régional de santé 2 et du programme régional de prévention et d'accès aux soins des plus démunis.

Contact Presse

Nathalie Hausser - Tél. : 03 20 66 46 71 / 06 80 98 90 37
CS 70737 - 59066 Roubaix cedex 01

UNE MÉTHODOLOGIE INNOVANTE : LE CODESIGN

Pour construire les nouvelles modalités d'accueil et d'accompagnement de toutes les femmes (seules ou mères de famille) y compris les plus précaires et les plus marginalisées, le CCAS a déposé un POC dans le cadre Lille Métropole 2020, capitale mondiale du design.

Il s'agissait de pouvoir associer, en amont de l'ouverture, l'ensemble des parties prenantes (professionnels du CCAS, partenaires et usagers) autour d'une approche pluridisciplinaire, collaborative et créative plaçant l'utilisateur au centre de la démarche.

Ces ateliers de codesign ont permis d'aboutir à un projet faisant de la Maison des femmes :

- Un lieu ouvert à toutes les femmes
- Un lieu accueillant, chaleureux, cosy
- Un lieu sécurisant : accès réservé aux femmes et à leurs enfants (jusqu'à 20 ans) et aux professionnels
- Un lieu pour se mettre en sécurité, pour se confier, être conseillé et se (re)construire, pour prendre soin de soi, pour rencontrer et partager avec d'autres femmes
- Un lieu central pour être accompagné par une équipe de partenaires pluridisciplinaires, solidaires et unis
- Un parcours d'accompagnement en 4 temps adapté à la diversité des situations : l'accueil (rassurer, mettre en confiance); l'accompagnement à court terme (l'urgence); l'accompagnement à long terme (la reconstruction) et l'autonomie (venir témoigner et aider)

31,8 % des mères sont en situation monoparentale à Roubaix. Seules 38,5 % de ces femmes ont un emploi dont 22 % en contrat précaire et 38 % en emploi à temps partiel (source : INSEE, recensement 2014 - Traitement ADULM).

Par ailleurs, au 31 décembre 2018, 125 femmes avaient une domiciliation administrative au CCAS de Roubaix : 95 femmes isolées sans enfant et 30 femmes isolées avec enfant(s).

À l'ÉTAPE (accueil de jour géré par le CCAS de Roubaix), les femmes représentent 12 % du public, soit 39 femmes.

**LA MAISON DES FEMMES, 231, RUE DECRÊME À ROUBAIX
INAUGURATION LE SAMEDI 19 OCTOBRE 2019 À 11H**